

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 23 (1931)
Heft: 5

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au sujet des mouvements, la fédération suit le plus souvent ceux des syndicats libres, c'est-à-dire que là où ils obtiennent des contrats, les évangéliques parviennent également à conclure des contrats à peu près similaires pour leurs membres. 8 contrats et conventions ont été conclus au total.

Un chapitre du rapport est consacré spécialement à la question de l'assurance-chômage, non sans allusion désobligeante à l'adresse des syndicats libres, que Monsieur Haas appelle « syndicats socialistes ». Il dit encore que ces syndicats sont d'une passivité incroyable au sujet de l'amélioration de la loi sur les subventions. Les évangéliques ne devraient pas oublier que tout ce que Monsieur Haas et ses acolytes désirent a déjà été soumis par les syndicats libres et leurs représentants, au Parlement, mais sans succès. Il est préférable de nous laisser le soin d'intervenir une seconde fois, quand nous aurons jugé le moment opportun. Les fondements absolument insuffisants de la caisse de chômage des évangéliques ne sont pas une raison pour que nous nous précipitions au risque d'avoir à supporter les conséquences inattendues d'une révision de la loi.

La caisse principale de la fédération a subi un déficit de fr. 11,810.— pour 1930. Celui de la caisse de chômage a atteint fr. 222,812.—. Selon le rapport, la caisse de chômage a versé pour fr. 325,587.— de secours.

Education ouvrière.

Conférence des centres d'éducation du Jura bernois et du canton de Neuchâtel.

Dimanche, 10 mai 1931, a eu lieu à Bienne, sur l'initiative et sous la présidence de la Centrale suisse d'éducation ouvrière de Berne, la conférence annuelle des centres d'éducation. Contrairement aux années précédentes, cette conférence était destinée exclusivement aux centres locaux du Jura bernois et à ceux du canton de Neuchâtel au lieu d'englober les centres de toute la Suisse romande. Une seconde conférence qui réunira les centres des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Valais sera convoquée à Lausanne en juin prochain.

La conférence de Bienne a été fort bien fréquentée, la majorité des centres y était représentée, signe indubitable de l'intérêt qu'a su éveiller dans nos milieux ouvriers l'œuvre des centres d'éducation ouvrière.

Charles Schürch, président du groupe romand de la Centrale suisse d'éducation ouvrière, a dans un rapport des plus intéressants retracé l'activité de la Centrale au cours de la saison 1930—1931 et celle prévue pour la saison prochaine. L'œuvre des Centres n'a pas toujours connu la vogue dont elle jouit maintenant, tout s'opposait à son développement, tant les difficultés morales que financières, les préjugés, la crainte de s'affirmer et surtout, le plus grand ennemi du progrès, l'indifférence des masses. Or, peu à peu grâce à la persévérance d'hommes dévoués à la cause ouvrière, le mouvement d'éducation s'affirme, il s'étend, il conquiert une place toujours plus grande et ce n'est non sans un léger sentiment d'orgueil, bien permis du reste, que l'on relève le travail immense qui s'est fait dans ce domaine, à La Chaux-de-Fonds en particulier. Nulle autre localité que La Chaux-de-Fonds, il est vrai, ne présentait un meilleur terrain pour le but qu'il s'agissait de poursuivre. Cependant ce fait ne saurait diminuer le mérite qu'ont eu d'autres petits Centres à percer malgré l'hostilité des autorités communales, du clergé des adversaires politiques et souvent des ouvriers eux-mêmes, qui peuvent comprendre

que ce travail d'éducation auquel on voudrait les intéresser a pour seul but leur bien moral et spirituel.

Notre collègue Henri Bersot, docteur au Landeron, a donné, dans un rapport très objectif, un tableau fort exact des difficultés que rencontre l'organisation d'un centre d'éducation dans une petite localité. La difficulté primordiale est à coup sûr la question financière et la faculté de trouver une personne de bonne volonté, convaincue et capable de remplir la tâche ingrate qui lui est dévolue. Or cette difficulté est parfois insurmontable suivant la localité, et à cet effet le Dr Bersot préconise l'appui moral et financier d'un centre important aux petits centres qui ne sauraient subsister par eux-mêmes. Nous extrayons encore du rapport du Dr Bersot quelques points de vue desquels on ne saurait faire une règle générale, car certaines conditions d'organisation qui seraient favorables pour une localité, ne le seraient nullement pour un autre endroit. Nous faisons allusion ici à la question de savoir si les centres doivent être neutres, si les manifestations artistiques, conférences, concerts, etc., organisés par les Centres doivent être gratuits ou non, toutes choses sur lesquelles les délégués à la Conférence délibérèrent longuement. On ne saurait donc, comme nous l'avions dit, établir une ligne de conduite à ce sujet.

Nous nous bornerons à résumer ici les suggestions d'ordre pratique faites à la conférence et dont l'exécution contribuera certainement à donner à l'œuvre des Centres un nouvel essor. Lors d'une conférence antérieure on avait émis le vœu d'éditer à l'intention des Centres d'éducation un bulletin identique à celui publié tous les deux mois pour les centres de langue allemande. Ce bulletin ne pourra paraître qu'à la condition d'avoir des collaborateurs et le secrétariat de la Centrale d'éducation accaparé avant tout par la besogne administrative, ne devrait pas être seul à assurer entièrement la rédaction de cette publication. Pour réaliser ce projet, il est donc indispensable que ceux que la question d'éducation intéresse, collaborent par l'envoi d'articles, de rapports, de comptes rendus, etc., à la publication du bulletin en question.

Une nouvelle liste complète d'orateurs sera élaborée et soumise aux Centres dans le courant de l'été. Il en sera de même pour la liste des films qui comprendra plusieurs nouveautés. La Centrale se mettra en rapport avec le camarade *Buset*, secrétaire des centres d'éducation belges pour l'organisation d'une tournée de conférences. Sur décision de la Commission centrale d'éducation, les conditions que nous publierons pour les tournées de conférences, ont été sensiblement réduites, ce qui permettra aux petits Centres de s'inscrire également pour ces tournées. L'appareil à projections, le filmscope ainsi que l'appareil cinématographique sont à la disposition des Centres comme par le passé avec quelques modifications des prix de location que nous signalerons sur la liste des films. Des démarches ont été faites à Lausanne auprès de la société romande de radiophonie pour la diffusion par radio de conférences données sous les auspices des Centres d'éducation ouvrière. Pour Genève, le fait est accompli depuis cet hiver déjà et pour Lausanne, nous publierons une liste des conférenciers dès l'automne prochain.

Un cours à l'intention des militants et secrétaires permanents des organisations syndicales aura lieu à Genève, du 27 juillet au 1^{er} août. Nous avons pu à cette intention nous assurer le concours de MM. Henri Fuss, chef de la section du chômage au B.I.T., Charles Gabus, juge cantonal à Neuchâtel, et Robert Boissier, du B.I.T.

A l'issue de la conférence, le camarade Constant Frey, membre de la division romande de la Centrale d'éducation ouvrière, a, dans un exposé aussi

clair que concis, expliqué les circonstances et les raisons à la suite desquelles le camarade Paul Graber a donné sa démission de secrétaire romand.

Après 3 heures de délibérations et d'échanges de vue qui furent des plus cordiaux, la conférence fut close par Charles Schürch. S. N.

Les voyages du C. E. O.

Un voyage à Paris et à l'Exposition coloniale.

Le C. E. O. de La Chaux-de-Fonds, chargé par la Centrale suisse d'éducation ouvrière, de l'organisation des voyages pour la Suisse romande renonce à exécuter le projet de voyage en Belgique. Par contre, il ne veut pas laisser passer l'occasion qui est offerte de visiter Paris au moment où l'exposition coloniale est ouverte et il propose pour cette année un voyage avantageux, tout en offrant les conditions de bien-être et de confort qui sont habituelles à tous les voyages du C. E. O.

Ce huitième voyage est organisé à l'intention de tous ceux de notre région de la Suisse romande qu'il peut intéresser, il est ouvert à tous sans distinction, comme tous les précédents. (Provence, Vienne-Autriche, Côte d'Azur, Côte d'Or, Bourgogne, Corse, Tunisie.)

Il aura lieu du 25 au 31 juillet, soit 7 jours au total. Le départ se fera de Genève et de La Chaux-de-Fonds jusqu'à Dijon, où les deux groupes se rejoindront.

Programme:

Samedi 25 juillet: Voyage.

Du dimanche 26 juillet au jeudi 30 juillet: à Paris. Visite de la ville en auto-car, de l'exposition coloniale. Excursions en auto-car aux environs de Paris, à Versailles, etc.

Vendredi 31 juillet: Retour (Retour individuel facultatif dans les 33 jours, sans frais ni formalités.)

Conditions.

Prix fr. 140.—, comprenant le chemin de fer, tous les frais d'hôtel et d'entretien, les excursions, visites, les entrées, les pourboires et les taxes. Inscription en plus fr. 5.—.

Voyage en deuxième classe supplément fr. 15.—.

On peut obtenir des bulletins d'inscription et des programmes aux adresses suivantes:

La Chaux-de-Fonds. Gaston Schelling, président du C. E. O., Nord 205; Grandjean, secrétaire du C. E. O., Numa-Droz 36. Bureaux de la F. O. M. H. et Union ouvrière.

Neuchâtel. P. Aragno, secrétaire F. C. T. A., Chênes 18.

Travers. O. Graber.

St-Imier. Marc Monnier.

Le Locle, Cernier, St-Imier, Bienne, Granges, Delémont, Tavannes et Tramelan, aux bureaux de la F. O. M. H.

Genève. Bureaux du « Travail », Union des syndicats, Chantepoulet 21, M. Mailard, secrétaire S. P., Madeleine 9. Centre genevois d'éducation ouvrière.

Lausanne. Bureaux du « Droit du Peuple ». A. Favre, caissier F. O. M. H., Mauborget 5. Bibliothèque de la Maison du Peuple.

Fribourg. Maison du Peuple.

Vevey-Montreux. R. Bringolf, secrétaire F. C. T. A., avenue Condemine, La Tour-de-Peilz.

Villeneuve. P. Desvoignes.